

LA CRISE SANITAIRE N'EST PAS UNE EXCUSE !

A l'occasion de la Journée de l'Europe qui place opportunément cette année 2020 sous le signe de la solidarité, et alors que nous traversons une des pires crises sanitaires mondiales, il est plus que jamais nécessaire pour les politiques européennes, de proposer - maintenant - un objectif pour soutenir les emplois domestiques et familiaux en Europe.

Alors que le domicile est devenu refuge ultime pour tous les citoyens du monde, alors que les solidarités de proximité se sont révélées prioritaires pour maintenir un peu de lien social et sauver des vies, que vont devenir ces travailleurs invisibles ? Ces millions d'emplois qui doivent aider à la reprise des activités professionnelles, en particulier celles des femmes, ont un rôle majeur à jouer.

Le secteur des ménages employeurs et les emplois à domicile qu'il génère pour accompagner le quotidien des citoyens européens à leur domicile et particulièrement les plus fragiles, reste un « objet non identifié », un angle mort de la solidarité européenne !

Les travailleurs domestiques sont exclus des politiques publiques dans de nombreux pays, européens, ils sont les grands oubliés des mesures sociales, sanitaires et économiques, mises en place dans la plupart des Etats membres. Pourtant, pendant la crise, les travailleurs domestiques ont poursuivi l'accompagnement à domicile de nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap, ils ont continué à assurer la garde des enfants au sein des familles, permettant ainsi aux professionnels de santé et des secteurs utiles aux pays de continuer à travailler.

Ne pas reconnaître l'utilité d'un secteur aussi majeur, en ignorant à la fois le statut d'employeur à domicile et de salarié déclaré, c'est accepter que tous les travailleurs européens ne sont pas égaux devant la santé et les droits sociaux. C'est laisser près de 20 millions de personnes sur le côté de la route ! c'est également prendre le risque de la rupture des équilibres entre vie professionnelle et vie personnelle au moment où, après la crise sanitaire, se profile une grave crise économique qui met en danger les équilibres sociaux

En France, la persévérance des partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile a porté ses fruits. Dès le tout début de la crise, ils se sont mobilisés.

Nous avons engagé la mise en œuvre d'un plan exceptionnel d'accompagnement de 5 millions de nos concitoyens : particuliers employeurs, assistants maternels et salariés à domicile, pour leur apporter des réponses, garantir leur sécurité et la continuité de leur activité. L'engagement et la ténacité ont permis, avec le soutien appuyé du gouvernement français, la mise en place de mesures novatrices et adaptées, qui se révèlent précieuses pour surmonter la crise :

- Un **dispositif adapté de chômage partiel**, et c'est une première en Europe, est proposé pour tous les salariés et assistants maternels du secteur qui ne peuvent plus intervenir au domicile
- La Création d'un **circuit national de distribution de masques** via les officines pour les assistants de vie qui accompagnent à domicile les particuliers employeurs fragiles (âgés ou en situation de handicap),

- Une **aide sociale « COVID-19 » à hauteur de 300€** pour aider les salariés du particulier employeur et les assistants maternels à faire face à des situations d'urgence générées par la crise.
- Un engagement de la caisse de protection sociales des emplois de la famille IRCEM à hauteur de 150 millions d'euros pour accompagner les arrêts de travail pendant la période, et la distribution de près de 1,2 millions de masques à tous les salariés du secteur

Si à l'échelle française, je souligne avec fierté le déploiement de ces mesures de solidarité concrètes, rendues possibles grâce à un dialogue social efficace, une mobilisation sans précédent et une collaboration renforcée avec les pouvoirs publics et entre les acteurs du secteur, je dois constater que la réalité est malheureusement différente en Europe où des millions de travailleurs domestiques se retrouvent actuellement dans une situation très précaire. **Combien de temps encore les politiques européennes vont-elles ignorer ces travailleurs indispensables ?**

Des mesures concrètes doivent être prises au plus vite ! En premier lieu : rendre le secteur éligible aux dispositifs visant à atténuer l'impact financier de la crise ! **Partout en Europe, les organisations représentant les travailleurs et les employeurs du secteur, se sont mobilisées pour relever les défis de la pandémie COVID-19.**

Alors que la société civile européenne est actuellement appelée à se prononcer sur la mise en œuvre future du Socle européen des droits sociaux, il est clair que seule une impulsion européenne pourra permettre au secteur d'être pris en compte dans les futures politiques de sortie de crise engagées par les Etats membres.

L'EFFE se mobilise ! Pour lutter contre le travail non-déclaré en proposant **la création d'un cadre européen de référence pour le secteur**. Soutenir une base de protection sociale pour tous les salariés concernés et engager rapidement un dispositif de déclaration simplifiée pour les ménages européens employeurs à domicile, seraient garant d'une politique européenne coordonnée, solidaire et juste, dans le respect des prérogatives des États membres.

Alors nous aurions fait un pas de plus pour une Europe qui protège ces citoyens.